

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du Lycée Alphonse de Lamartine
Réunion du lundi 28 juin 2021
Année scolaire 2020-2021
N° de séance : 4
Date de la convocation : 14 juin 2021

Présents : 20 dont 18 votants (voir liste d'émargement)

Excusés : Mme Daouk, M. Ayoub, Mme Massonnat

Invités : M. Houari (adjoint de M. Joseph)

QUORUM : 11

Présents : 20, dont 18 votants

Secrétaire de séance : Mme Dima GHANNOUM

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 23 mars 2021.
2. Bilan de l'année scolaire 2020-2021 (enseignement à distance, reprise en hybride, DS et préparation aux épreuves orales en présentiel, examens, orientation...).
3. Préparation de la rentrée 2021 (effectifs - structure - mouvement des personnels -carte des emplois, travaux).
4. Changement de périmètre du poste d'EEMCP2.
5. Labellisation E3D

Questions diverses :

-Parents d'élèves : néant

-Personnels : néant

Le président accueille les membres du conseil d'établissement. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 16h40.

Il excuse l'absence de Mme Daouk, Mme Massonnat et M. Ayoub.

Mme Ghannoum est désignée comme secrétaire de séance.

1) Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 23 mars 2021.

Le compte-rendu du CE du 23 mars 2021 est soumis à l'approbation du CE.

Vote du CE : Pour : 17 Abstention : 1 Contre : 0

2) Bilan de l'année scolaire 2020-2021 (enseignement à distance, reprise en hybride, DS et préparation aux épreuves orales en présentiel, examens, orientation).

a) **Bilan de l'année : focus sur l'enseignement à distance et point sur la reprise en hybride :**

Le Président précise que cette année ayant été en tous points atypique car très perturbée, ce bilan prend une couleur très différente de ce que l'on peut faire à pareille époque habituellement. Il faut en effet rappeler que l'établissement aura connu de nombreuses fermetures ou perturbations et que, hormis une courte période de présentiel en hybride à l'automne, nos élèves n'ont retrouvé le chemin de l'école que le 27 mai, et encore, pas pour tous les niveaux (PS au CE1).

Préalablement à ce 27 mai, une large concertation avait été menée au 2nd degré avec les enseignants (Conseil pédagogique), les parents (CDP) et les délégués de classe (1^{ère} et terminale) : à l'unanimité, la décision a été prise de poursuivre en EAD, pour deux raisons principales :

- la satisfaction générale exprimée quant au fonctionnement de l'EAD,
- le calendrier et la proximité de la fin de l'année scolaire (« A quoi bon changer un système qui fonctionne si près de la fin de l'année scolaire ? »).

Le Proviseur passe la parole à MM. Bardou et Paraud, qui vont notamment dresser un bilan de l'enseignement à distance.

L'EAD au primaire :

Les classes du CE2 au CM2 ont terminé l'année en EAD. En conservant l'organisation mise en place à la rentrée de janvier :

CE2 – CM2 13 visioconférences par semaine, par groupes de 7 à 15 élèves pendant 30 ou 45 minutes :

- 9 en français,
- 3 en arabe
- 1 en anglais
- 2 de soutien (français et mathématiques)

Les programmes de français et mathématiques ont été finalisés.

Les classes de PS à CP ont repris en hybride le 27 mai dernier

- les élèves de PS à CP viennent tous les jours et travaillent en ½ groupe. Chaque semaine, ils ont 16 périodes de français, 3 d'arabe et 1 d'anglais.

Les CE1 travaillent en alternance groupe (A et B). Par quinzaine, les élèves ont 13 périodes de français, 4 d'arabe, 1 français/arabe et 2 d'anglais.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
semaine A	Groupe A	Groupe B	Groupe A	Groupe B	Groupe A
Semaine B	Groupe B	Groupe A	Groupe B	Groupe A	Groupe B

Pour les classes de PS à CP, des créneaux de soutien en langage oral ont été assurés par Dana chaque semaine en EAD et en présentiel.

Viennent s'ajouter à tous ces dispositifs les plateformes suivantes :

- Rallye lecture du CE1 au CM2 : permet aux enseignantes de proposer des rallyes lectures en ligne utilisant des supports variés (texte, vidéos...)
- Ma classe numérique du CP au CM2 : permet aux enseignantes de proposer aux élèves des plans de travail individualisés et de suivre la progression de chaque élève.
- La plateforme Lalilo pour les classes de CP à CE2 pour renforcer la lecture. Le travail doit se faire sous le contrôle de l'enseignant et en respectant le rythme de l'enfant.
- Calcul@Tice qui permet de travailler le calcul mental pour les classes de CP à CM2.

Il est important que les élèves travaillent seuls sur ces plateformes pour que les maîtresses puissent adapter les exercices aux compétences des élèves et que les enfants suivent les recommandations des enseignantes.

- La marmothèque virtuelle et une BCD virtuelle viennent compléter l'offre et permettent de faciliter l'accès à la lecture pour tous les enfants dans les trois langues arabe, anglais, français. Samar propose aussi de petites activités facultatives autour de la lecture plaisir. Actuellement, plus de 600 documents sont en ligne.

Ce cours classroom particulier a eu un très grand succès et continuera à la rentrée prochaine. Il reste ouvert tout l'été.

Ces plateformes resteront accessibles pendant les vacances,

Des classes ont mis en place des temps de divertissement avec les élèves en fin de journée. Une expérience qu'il faudra étendre si nous devons retravailler en EAD.

Mesure de la fluence

Le troisième test de fluence s'est déroulé fin mai début juin du CP à la 6ème. Les résultats ont été communiqués aux parents et notés dans la fiche de suivi de chaque élève.

Globalement les résultats sont stables, mais il est très important que les enfants lisent 20 minutes chaque jour ce qui représente en fonction de la vitesse de lecture moyenne pour chaque niveau :

Niveau	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Fluence (mots /minutes)	50	70	90	110	130
Nombre de mots rencontrés en 20 minutes de lecture quotidiennement	1000	1400	1800	2200	2600
Sur la totalité des vacances	+50 000 mots				+ 140 000 mots

Cette lecture quotidienne est d'autant plus importante qu'à partir du moment où un enfant lit, 80% de l'acquisition du lexique et de l'orthographe viennent de la lecture.

Le Proviseur remercie les enseignantes du 1^{er} degré concernées par la reprise en hybride d'avoir permis ce retour des élèves à l'école en dépit des grosses difficultés d'approvisionnement en essence.

L'EAD au secondaire :

a) l'organisation de l'année

Pour rappel :

- De la rentrée scolaire au 16 octobre : EAD
- Du 19 au 28 octobre : enseignement hybride
- Du 9 au 28 novembre : EAD
- Du 30 novembre au 18 décembre : enseignement hybride
- Tout le reste de l'année : EAD

Grille horaire disciplines de tronc commun + enseignements de spécialité pour tout le secondaire :

Cours de 8h à 13h.

Les après-midi entre 14h30 et 17h30 :

- arts plastiques au collège
- certains enseignements de spécialité hors barrettes
- les options lycée
- l'OIB

La répartition du volume horaire a été déterminée niveau par niveau dans le respect proportionnel des volumes réglementaires :

70% des périodes régulières ont été assurées au collège et en seconde.

100% des périodes régulières ont été assurées en 1ère et terminale.

Le volume horaire : les visioconférences ont oscillé entre 30 et 50 minutes pour se stabiliser autour de 40 mn à partir de février.

L'intégralité des programmes déterminés a été traité au collège et en seconde. Certains éléments du programme n'ont pas été traités en 1ère et en terminale sans impacter cependant la préparation et la validation des examens (prise en compte des éléments du programme non abordés en particulier pour le Grand Oral).

En complément des visioconférences : travail asynchrone + classroom

Pronote a permis d'actualiser le plus fidèlement possible malgré les contraintes techniques la réalité des EDT La vie scolaire a assuré le suivi des absences et retards à distance.

Quelques remarques :

- La question de l'évaluation des élèves a fait l'objet de nos préoccupations.

CF : tableau des résultats

- Maintien de l'accompagnement des élèves à besoin particulier ou en grande difficulté scolaire est mis en œuvre dès la sixième
- Regrets du Proviseur par rapport au manque d'assiduité des élèves au 3^{ème} trimestre, en 2nde et terminale notamment. Cet absentéisme a fait l'objet d'une mention systématique sur les bulletins trimestriels.

b) Bilan de l'année : DS et préparation aux épreuves orales en présentiel

Des évaluations en présentiel ont été organisées au 2nd degré sur les niveaux à examens, ainsi que sur le niveau 2nde (décision prise en Conseil pédagogique). Par ailleurs, des séances d'entraînement à l'oral de Français et au Grand oral ont été mises en place. Le Proviseur passe la parole à M. Bardou, qui en dresse un bilan rapide.

Oral de français :

- un oral blanc organisé à distance pour tous les élèves (fin avril)
- un oral blanc organisé en présentiel pour des élèves désignés par les professeurs et des

élèves volontaires (23 élèves du 17 au 20 mai)

Grand Oral :

- Préparation du 17 au 28 mai : 1 séance de deux heures en distanciel par groupe ou demi-groupe et une séance de deux heures en présentiel par groupe ou demi-groupe pour chacun des enseignements de spécialité.
- un Grand Oral blanc par élève : tous les oraux ont été organisés la semaine du 31 mai au 4 juin : quelques absences - 35 jurys - dans les conditions réelles du GO.

M le proviseur informe qu'au lycée le nombre d'élèves qui ont assisté aux cours est beaucoup moins satisfaisant au 3^{ème} trimestre, que malheureusement le manque d'assiduité des élèves en 3^{ème} et terminales est élevé et il précise que le taux d'absence aux devoirs organisés en présentiel est important.

c) **Bilan de l'année : examens**

Examens 2021 :

La crise sanitaire a encore modifié l'organisations des examens durant cette année scolaire :

- Concernant le baccalauréat français :
 - Annulation des E3C en première et terminale,
 - Annulation des épreuves de spécialités uniquement suivie en première,
 - Annulation des épreuves pratiques de SVT et Physique-Chimie,
 - Annulation des épreuves de spécialités en terminale

En lieu et place de ces épreuves, ce sont les notes de contrôle continu qui ont été remontées.

- Maintien des épreuves anticipées en français à l'écrit et à l'oral en 1^{ère} (le 8 juin et du 17 au 26 juin) avec aménagement sur le nombre de sujets proposés,
- Maintien de l'épreuves terminales à l'écrit de philosophie avec aménagement sur le nombre de sujets proposés et meilleures notes retenues entre CC et résultat de l'épreuve
- Maintien de l'épreuve de Grand Oral (organisé du 15 au 24 juin)
- Concernant le DNB, pas de modification de son organisation :
 - Evaluation des compétences en commission (27 mai)
 - Organisation de l'oral de soutenance (27 mai)
 - Organisation des épreuves écrites (15/16 juin)

- Les examens libanais (bac et brevet) sont maintenus mais le brevet sera organisé au lycée, qui sera cette année centre d'examens. Les épreuves auront lieu les 12, 13, 14 et 15 juillet.

Mme Hawly, Directrice adjointe libanaise, donne des précisions sur les décisions concernant les examens libanais : elle explique que tous les aménagements pour le bon déroulement du brevet libanais au sein de l'établissement ont eu lieu, que tout est prêt malgré les rumeurs qui circulent concernant l'annulation des examens du brevet libanais.

Les examens se dérouleront sous la responsabilité du chef de l'établissement accompagné d'un assistant. Les professeurs surveillants seront payés par l'établissement. Les convocations seront distribuées aux élèves le jour même de l'examen.

- Concernant la remontée des notes et les livrets scolaires :

- Pour les premières et les terminales :

Les épreuves annulées ont donné lieu à une remontée des notes de la moyenne des moyennes des trois trimestres arrondies au demi-point supérieur et les notes de l'année ont donné lieu à une remontée des notes de la moyenne des moyennes des trois trimestres arrondies au centième de point supérieur. (5% des résultats du baccalauréat).

- Les livrets scolaires sont transmis au service des examens de l'Ambassade de France sous l'autorité du chef d'établissement. Les livrets rapportent les notes remontées du CC et les appréciations trimestrielles, annuelles, du conseil de classe en vue de l'examen du baccalauréat ainsi que l'évaluation de l'acquisition des compétences.

Les Résultats :

Baccalauréat :

Les résultats du 1er groupe du baccalauréat français étaient annoncés pour aujourd'hui... la proclamation des résultats est reportée à demain mardi 29 juin.

Les épreuves orales du 2nd groupe auront lieu le 30 juin et les résultats du second groupe du baccalauréat français seront annoncés le 1er juillet 2021.

DNB :

Résultats annoncés le 25 juin : 7 admis sur 8 candidats présentés, soit 87,5 % de réussite.

3 mentions « très bien »

3 mentions « bien »

1 mention « assez bien » soit 100 % des admis l'ont été avec mention.

d) Bilan de l'année : orientation

M le Proviseur-adjoint rappelle les principales actions menées tout au long de l'année :

- Forum AGORA de l'enseignement supérieur
- Tables-Rondes "Les métiers d'avenir au Liban"
- Visioconférences "Partir étudier en France"
- Maintien des réunions d'information post Bac et procédure Parcoursup, en janvier
- Les rendez-vous orientation en visioconférence tous les mardis tout au long de l'année,
- Dialogue constant avec les familles à distance (PRIO, PP, PA).

Ouverture des comptes AGORA pour tous les élèves de seconde et réactivation des comptes d'élèves de première et terminale (pour le Forum AGORA).

Une dizaine d'élèves ont été accompagnés administrativement pour leur intégration dans des universités américaines, canadiennes, anglaises et belges.

- **Résultats à ce jour de la procédure d'orientation Parcoursup** : au 26 juin

58 élèves inscrits sur la plateforme (18 en TA/ 20 en TB et TC)

(36 en 2019, 55 en 2020)

soit 79 % des élèves contre 69% l'an passé.

7 inscriptions sans vœux (2 en 2020)

5 renoncements ou sans proposition (10 en 2020)

4 cas de figure :

- a) Les propositions acceptées sont au nombre de 35 :

- 10 licences PASS
- 6 licences DROIT
- 5 licences ECO/GESTION
- 4 licences SCIENCES
- 5 AUTRES LICENCES (Sc-Po, Psycho, Génie Civil, Arts Pl.,AES)
- 2 LAS
- 2 FORMATIONS INGENIEURS
- 1 CPGE

b) Les propositions acceptées avec listes d'attente sont au nombre de 8 :

- 3 LAS
- 2 licences DROIT
- 1 licence STAPS
- 1 PASS
- 1 ECOLE DE COMMERCE

c) Les propositions en attente avec vœux en attente sont au nombre de 2

- 1 PASS
- 1 ECOLE DE COMMERCE

d) 1 élève sans proposition et vœux en attente

- 1 PASS

1 inscription hors Parcoursup en Bachelor Polytechnique

M. le Proviseur insiste sur le fait que pour la 3^{ème} année consécutive, deux de nos élèves se sont vus accorder une Bourse d'excellence major à taux 2, preuve d'excellence et de la qualité des dossiers proposés (deux lauréats pour 5 dossiers proposés).

Les membres du CE suggèrent d'évoquer dans les années avenir les noms des élèves boursiers à la fête de promotion car ceci permet de les valoriser.

Ils peuvent même prendre la parole, propose Mme El Arrassi.

e) Bilan Vie Scolaire 2020/2021 :

Remarque initiale : cette année très particulière rend une partie des informations ci-dessous provisoirement caduques. Le fonctionnement général "normal" reste cependant décliné ci-dessous.

La vie scolaire du 2nd degré se compose d'une Conseillère Principale d'Education et de 5 Assistants d'éducation . Chaque AED est référent d'un niveau.

Les missions de la vie scolaire :

La vie scolaire est globalement reconnue par l'ensemble de la communauté éducative : parents d'élèves, enseignants, infirmière, psychologue scolaire, direction...

L'équipe de vie scolaire permet au quotidien de compléter l'action pédagogique du professeur, en apprenant aux élèves à se conduire de façon responsable (assumer leurs actes et leurs propos).

La fonction stratégique de la VS repose sur un encadrement quotidien des élèves et ce, dès le matin lorsqu'ils rentrent au sein de l'établissement. Pour ce faire, chaque surveillant est responsable d'un niveau.

Chaque AED, a différentes tâches à effectuer c'est pour cette raison qu'ils sont polyvalents et savent exécuter toutes les tâches propres à la vie scolaire qui sont :

- Accueil des élèves à l'entrée ou à la sortie ;
- Gestion des retards : en fournissant à l'élève un billet l'autorisant à entrer en classe les 5 premières minutes du début de cours, et le notifier sur Pronote ;
- Gestion des absences : elle implique tous les membres de la communauté éducative (appels des professeurs, passage dans les classes pour rappel et saisie des absences sur Pronote pour qu'ensuite la vie scolaire puisse téléphoner aux familles et avoir une justification d'absence ;
- Gestion des punitions : heures de retenue ou travail d'intérêt général donnés par les professeurs ou la CPE, favorisent un travail de responsabilisation des élèves et leur apprennent à respecter les règles ;
- Gestions des cours de récréation en assurant la sécurité des élèves tout en évitant les bagarres, insultes ou autre...
- Gestion de la salle de permanence (en encadrant les élèves ayant des devoirs à faire,) et des devoirs surveillés ;
- La communication : bien souvent la vie scolaire est le lieu de référence pour les élèves à la recherche d'informations les concernant directement (changement de salles, absences de professeurs, changement dans les emplois du temps...).

La vie scolaire a pour fonction d'accueillir les élèves mais aussi leurs parents. Elle permet quand elle peut, d'apaiser les tensions et d'amener l'élève à la réflexion : le travail éducatif mené sur le terrain (respect du règlement intérieur, prévention des déviances...) a pour vocation de prolonger le travail éducatif des parents et préparer les élèves à vivre ensemble.

En cette année très particulière, le travail de la VS n'en a pas moins été essentiel : ainsi, les AED se sont systématiquement connectés au début de chaque cours en ligne afin de vérifier en temps réel quels étaient les élèves absents, et ainsi en informer les familles au plus vite. Ce dispositif contraignant mais indispensable a largement contribué également au succès de l'EAD, et le Proviseur tient à en remercier chaleureusement les personnels concernés.

M El Hage explique que les surveillants se sont distribués les tâches, ont participé à des cours, aidé les professeurs, géré les absences...

Les différentes actions menées au sein de la vie scolaire :

Le Parcours citoyen :

Comme chaque année, fin octobre, a eu lieu les élections des délégués de classes, en tant que CPE, Mme Massonnat intervient dans les classes de 6^{ème} pendant une heure afin de préparer les élèves à l'élection des délégués de leur classe en HVC en présence du professeur principal et elle a pour objectif de :

- Rappeler le rôle du délégué de classe (droits et devoirs) ;
- Les sensibiliser à l'importance du choix des candidats ;
- Inviter chaque candidat éventuel à rédiger et présenter oralement sa profession de foi.

Après les élections, les délégués élus du collège, ont suivi une formation qui s'est faite au sein de l'établissement en novembre, par les AED de niveau durant une journée portant sur 3 axes majeurs :

- Le rôle et fonction du délégué ;
- La communication ;
- Le conseil de classe.

Nouveauté cette année, l'élection des éco délégués élus de la même façon que leurs camarades délégués de classe ainsi que l'élection du Conseil de vie collégienne (CVC) . Pour ce qui est du Conseil de Vie Lycéenne (CVL), l'élection s'est déroulée avec plus de 78% de votants.

Le thème du développement durable est au cœur du lycée puisqu'en l'occurrence, le lycée est associé au Rotary club sur un projet Zéro plastique à Tripoli et ce thème a été également repris par l'inter CVL qui souhaitait faire réfléchir et agir les jeunes lycéens sur le sujet.

Malheureusement, suite au confinement, tous les projets que les élèves souhaitaient mettre en place ont été reportés.

Bilan concernant le projet de vie scolaire pour l'année 2020/2021 :

En ce qui concerne le bilan de la vie scolaire pour l'année scolaire 2020-2021, nous allons procéder différemment cette année suite à la longue période de fermeture de l'établissement.

Nous tenons à féliciter les surveillants pour le travail et l'engagement exemplaire qui a été fait tout au long de cette année qui s'est déroulée en visios,

Le travail a été réparti comme suit: au niveau collège, Katia NASSAR était responsable des 6e/5e, Nabil HAGE responsable des 4e/3ème. Au lycée un surveillant référant de niveau à savoir, Mirna Hawly responsable des 2ndes, Liliane SARRAF des 1ère et Lisette HRAIKI des terminales.

Leurs tâches et actions consistaient à vérifier par niveau chaque heure les absences et retards et de notifier les parents. Ceci a d'ailleurs contribué à rassurer les parents et à être réactifs au niveau des absences et retards au quotidien et montrer le sérieux du travail effectué en visios .

Dans un premier temps, Mme la CPE a fait des réunions par niveau incluant les PP et le surveillant référant, pour leur demander lors d'absences ou de sanctions de solliciter le personnel de vie scolaire afin qu'il contacte les élèves et parents.

Chaque semaine, les PP envoyaient un bilan des absences aux visios ainsi que des devoirs non rendus aux AED qui se chargeaient de téléphoner aux parents pour leur demander des justificatifs d'absences.

Des HVC ont également été faites par niveau pour que les élèves s'expriment sur les difficultés rencontrées.

Et enfin, des visios individuelles ont été mises en place à la demande des élèves lorsqu'ils souhaitaient poser des questions ou avoir des compléments d'informations sur des sujets précis.

Enfin, bien sûr, une réunion VS était organisée pour faire remonter les problèmes qu'ils pouvaient rencontrer.

Il faut savoir que durant le confinement, que la majeure partie des élèves étaient présents et rendaient leurs travaux sauf quelques cas spécifiques mentionnés ci-dessous :

En 6ème, 1 élève.
En 5ème: 2 élèves.
En 4ème: 1 élève.
En 3ème: 1 élève.
En 2nde: 3 élèves.

Soit, un total de 9 élèves absents pour des raisons familiales ou problème de décrochage scolaire.

1) Assiduité les chiffres année scolaire 2020/2021 :

Au niveau des absences, quelle que soit l'année dont il est question, il y a traditionnellement une augmentation du taux d'absences des élèves à partir du 2nd trimestre et ceci s'explique par :

- Le mois du Ramadan,
- La période des examens ;
- Les départs anticipés en congés avant la fin de l'année scolaire (voyage familial) ;
- Le départ avant l'arrêt officiel des cours pour les classes à examens (3^{ème} /1^{ère} /Tale) mais également des autres classes ;

L'augmentation des absences au 2^{ème} trimestre est dû aussi aux :

- Tempêtes
- Taux de maladies qui augmente ;
- Les concours d'entretien d'admission aux universités pour les terminales ;

Par ailleurs, une diminution des absences d'élèves en cours de journée avec décharge a été constaté l'an dernier suite à la politique mise en place au sein de la vie scolaire suivant le règlement qui dit que les élèves ne quittent pas l'établissement scolaire sauf en cas de force majeure.

Une modification du règlement intérieur avait été mise en place l'an dernier pour que les parents soient clairement informés concernant la gestion des retards et absences au sein de l'établissement.

Enfin, il a été constaté que les élèves mettent du temps pour venir au bureau de la vie scolaire pour justifier leurs absences. Ceci est dû au fait que :

- Les familles voient les absences comme étant réglées sur Pronote à partir du moment où le motif est connu,
- Les élèves et les familles pensent que les mèls et/ou appels téléphoniques suffisent à régulariser les absences.

Une réflexion est engagée pour pallier aux difficultés rencontrées face au nombre croissant des absences non justifiées et qui sera mis en place à la rentrée prochaine.

2) Les Punitons et sanctions :

Cette année du fait qu'elle se soit essentiellement déroulée à distance, nous n'avons pas de punitons et au niveau des sanctions 8 avertissements ont été donné 2 en classe de 2nde et 5 en classe de terminale.

L'année prochaine l'objectif sera d'apprendre au plus grand nombre d'élèves à être autonomes en permanence, de rendre le CVL et le CVC plus dynamiques et de travailler en étroite collaboration avec le comité des terminales pour mener à bien des projets. Est également envisagé de travailler avec les éco délégués pour dynamiser l'ensemble car tous les élèves ont le droit de participer à l'amélioration du bien-être collectif et à l'avènement d'un climat scolaire serein. Nous établirons aussi avec les élèves de terminales un contrat pour les encadrer et bien vivre l'année scolaire

Le Proviseur tient à remercier Mme Massonnat, qui va quitter l'établissement. Son investissement a permis des avancées dans le fonctionnement du service de VS, et c'est donc

désormais à son successeur de reprendre le flambeau et de poursuivre et accentuer les efforts de pilotage afin d'optimiser le fonctionnement d'un service de VS engagé et compétent.

3) Préparation de la rentrée 2021 (effectifs - structure - mouvement des personnels -carte des emplois - travaux).

Professeurs titulaires français :

Suite à la 4ème CCPL du 14 juin dernier, la situation est à ce jour la suivante :

- **1 poste de RE2 de Lettres modernes** : pourvu, arrivée de Mme SEVA, qui arrive de France. En attente de validation du détachement,

- **1 Poste de RE2 de Sciences Physiques** : **pourvu**, arrivée de M. DUPUIS, qui arrive

d'Azerbaïdjan. . Détachement accordé.,

- **1 poste de RE2 de CPE** : pourvu, arrivée de M. NAIT-CHALAL, qui arrive de France. Détachement accordé,

- **1 poste de RE1, PE** : pourvu, arrivée de M. EL BADRI, qui arrive d'Arabie Saoudite, détachement accordé,

- **2 postes de RE1, PE** : non pourvus. Le Proviseur informe le CE que le gel va être demandé à l'AEFE si le CE le valide.

Il faut noter les difficultés récurrentes de recruter au 1^{er} degré (PE).

Vote du CE (gel du poste PE 7172) : Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

Vote du CE (gel du poste PE 9022) : Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

Recrutement de personnels RL:

Pour ce qui concerne les recrutements de personnels RL, M. le Proviseur informe les membres du CE que du fait du départ de plusieurs personnels, des recrutements ont été effectués ou sont en cours (Espagnol, HG, temps partiel en Français et en Mathématiques, et au 1er degré, 1 remplaçant et une décharge de l'EMFE + soutien en langage oral et lecture). Des solutions internes sont également étudiées. L'état des lieux de ces recrutements est fait en séance.

Carte des emplois des services administratifs et TOS

Pas de recrutement prévu ni de licenciement prévu. La suppression d'un poste au profit de la Drafin est compensée par un départ à la retraite (voir ci-dessous).

Carte des emplois des personnels enseignants RL:

Comme depuis 3 années, la plus grande prudence s'impose quant à la structure à mettre en place à la rentrée prochaine : lors de la COS en mars dernier, la Direction de l'établissement avait proposé une prévision très prudente (29 divisions, soit 2 divisions supprimées au 2nd

degré, 797 élèves de la PS à la Tle, 384 au 1er degré et 413 au 2nd degré). La situation économique du pays, très détériorée, imposait cette prévision très prudente : le lycée n'a d'autre choix que de prévoir une structure reposant sur les inscriptions et réinscriptions fermes, ainsi que sur les familles qui ont déposé une demande d'échelonnement validée par l'établissement et la Draf. A ce jour, ces effectifs nous amènent à la structure suivante :

Structure pédagogique

En fonction des éléments en sa possession à ce jour, Monsieur le Proviseur annonce les effectifs prévisionnels suivants = **783 élèves** et une structure à **30 classes** (15 au 1er degré dont 4,5 en maternelle et 10,5 en élémentaire) et 15 au 2nd degré, dont 8 au collège et 7 au lycée, 2 par niveau et 3 sur le niveau 2nde). Ceci correspond à une division supplémentaire par rapport à la COS, et à la fermeture d'1 division (30 contre 31) par rapport à 2020-2021 (1 fermeture au 2nd degré par le simple effet de la montée de cohorte, avec 2 Tles au lieu de 3). Au 1er degré, les cours doubles permettent d'ajuster la structure, et au secondaire, le cylindrage à 2 divisions

par niveau répond à l'objectif de cohérence fixé (à l'exception donc du niveau 2nde, conséquence de nos 82 élèves de 3ème potentiellement montants).

- pour le primaire : **392 élèves** (125 en maternelle et 267 en élémentaire), soit une perte de 34 élèves par rapport à 20/21, soit -8%).
- pour le secondaire : **391 élèves** (206 au collège et 185 au lycée), soit une perte de 61 élèves, soit -13,5%).
- au global : **783 élèves**, soit une perte de 95 élèves, (-11%) mais de seulement 14 élèves par rapport aux prévisions de la COS en mars dernier.

Commentaire sur ces effectifs : l'établissement résiste mieux que redouté à la grave crise économique, et l'on compte presque **120% de nouvelles demandes d'inscription en +** que l'an dernier à pareille époque (130 contre 61), sans savoir à ce jour combien parmi ces nouveaux venus pourront effectivement être accueillis du fait de la priorité qui doit être laissée aux anciens élèves (même retardataires dans les paiements!) jusqu'au 30 juin : le nombre d'élèves sera donc affiné le 1er juillet, ainsi que la structure pour les accueillir. Au final, il se pourrait fort que nous accueillons **non pas 783 mais 853 élèves** (438 au primaire contre 426 cette année, et 415 au secondaire contre 452 cette année, soit au total seulement 25 élèves de moins...Mais à pondérer car nous perdons 76 élèves de Tle et ne recruterions "que" 46 PS, ce qui reviendrait à équilibrer les effectifs). Tout ceci reste bien sûr à confirmer, début juillet d'abord avec la confirmation des nouvelles inscriptions des élèves auxquels elle sera proposée, et en fin d'été...

D'ores et déjà, il faut noter une forte poussée des inscriptions en PS et MS notamment, et globalement, de nombreux nouveaux élèves sont sur le point d'être accueillis (voir ci-dessus), pour 3 raisons principales :

- l'arrivée d'élèves de l'étranger, pour lesquels les frais de scolarité sont devenus très abordables,
- l'attrait du lycée français comme passeport pour des poursuites d'études à l'étranger en cas de départ du pays,
- l'arrivée d'élèves venant de la concurrence, car le LADL a gagné la bataille de l'EAD, ce qui rassure les familles en cas de nouvelles perturbations l'année prochaine. Le Proviseur tient à nouveau à chaleureusement féliciter et remercier les personnels dont l'engagement exceptionnel permet aujourd'hui un tel constat.

Niveau	Effectif	Classes
PS	38	1.5
MS	36	1
GS	51	2
Total maternelle	125	4.5
CP	48	2
CE1	41	1.5
CE2	58	2,5
CM1	49	2
CM2	70	2,5
Total élémentaire	267	10,5
Total primaire	392	15
Niveau	Effectif	Classes
6 ^{ème}	56	2
5 ^{ème}	46	2
4 ^{ème}	55	2
3 ^{ème}	49	2
Total Collège	206	8
2 ^{nde}	73	3
1 ^{ère}	62	2
Tale	50	2
Total Lycée	185	7
Total secondaire	391	15
Total général	783	30

Il est précisé que l'Etat français a proposé une aide aux familles non à jour du paiement du TR2 : les dossiers sont en cours d'instruction, et une commission, à laquelle participera Mme Malak, se réunira le 1er juillet sous la présidence de M. le Cocac adjoint. Aucune place ne pourra être garantie pour ces familles. S'en suit une discussion animée autour de la pertinence de cette aide, notamment par rapport aux familles qui ont parfois fait de gros efforts pour payer en temps et en heure...avant d'apprendre qu'une aide pouvait être accordée pour le T2...

Question de Mme El Arrassi : quel est le nombre d'élèves nécessaire pour une ouverture de classe ? M le proviseur répond que toute division entraîne des heures d'enseignement de plus donc potentiellement un ou plusieurs recrutements. Il rappelle que le mouvement de la population libanaise est souvent important et cette année encore plus que d'habitude, imprévisible : il convient de patienter avant de procéder à toute demande d'ouverture de classe auprès de la MLF. Il n'existe pas de date limite de création de classe.

M Joseph explique que l'établissement a des principes de base : il s'agit de conserver les élèves dont les familles le souhaitent et d'assurer la pérennité de l'école, cet objectif est prioritaire. La gestion se fait du jour au jour « on examine en détails avec les considérations pédagogiques et financières afin d'assurer l'équilibre, il ne s'agit pas de faire de l'argent mais de ne pas en perdre ».

Il rappelle que la scolarisation des élèves qui sont déjà dans l'établissement prime (les nouveaux inscrits et ceux qui n'ont pas respecté le délai et les conditions d'inscription passent après). Il ajoute :« nous sommes dans une économie de survie, c'est une problématique générale ».

Madame Houalla trouve que 39 élèves dans une même salle de classe, c'est énorme, c'est une charge pour les professeurs et les élèves. Madame El Arrassi est de l'avis de Madame Houalla et demande une reconsidération pour la situation des professeurs surtout locaux qui enseignent dans des conditions assez compliqués et difficiles avec un salaire extrêmement bas par rapport à la dégradation de la monnaie libanaise. Elle explique qu'en terme de valeurs et de respect des personnes, ce n'est pas acceptable. Le Proviseur répond qu'il ne saurait être question d'avoir 39 élèves par classe.

M Joseph répond que la MLF est consciente du devenir des rémunérations et que s'il doit y avoir des augmentations des frais de scolarité, les rémunérations seront une priorité. Il ne faut pas oublier que les coûts d'exploration de l'établissement dépassent les recettes, ce qui est un vrai problème. S'ajoute à cela le problème juridique, à savoir : les barèmes des salaires sont fixés par la loi libanaise. La MLF pourrait accorder des compléments salariaux mais ne peut pas changer ou agir contre la loi.

Il résume que chaque situation sera étudiée en détails, la création d'une classe supplémentaire ne pèse pas sur les familles : « le problème majeur, c'est l'effondrement économique qui remet en cause la gestion même à court terme ».

Madame Husseini souhaite savoir les critères sur lesquels l'état français se base pour aider les familles qui ne sont pas en règle. M le Proviseur explique que les dossiers ont été remontés à l'Etat français, il n'y a pas des conditions, c'est l'ambassade qui étudie les dossiers, chaque établissement a un quota d'élèves dont le dossier peut être présenté.

Madame Malak explique que la place n'est pas garantie aux familles qui n'ont pas réglé les frais de scolarité. M Joseph ajoute que l'aide est une décision de l'Etat français.

M. le Proviseur aborde ensuite l'encadrement pédagogique en nommant les personnels qui quittent l'établissement à la fin de l'année scolaire :

M. Isabelle Boula de Mareuil	<i>Lettres modernes</i>
Nora Ben Miloud	<i>PE</i>
Virginie Humbert	<i>PE</i>
Joseph Amine	<i>Mathématiques</i>
Francisca Kheir	<i>Espagnol</i>
Anne-Lise Chahine	<i>HG</i>
Lydie Esper	<i>HG</i>
Joyce Khoury	<i>Arabe</i>

Il les remercie tous pour leur contribution au bon fonctionnement du Lycée ces dernières années et leur souhaite le meilleur sous de nouvelles latitudes. La grave crise que traverse le pays affecte directement l'établissement, et les départs des collègues RL sont tous motivés par des raisons économiques.

Cette structure n'entraîne la fermeture d'aucun poste d'enseignant (une seule non reconduction d'une contractuelle au 1er degré) et la nécessité, du fait des départs, de procéder à un certain nombre de recrutements (voir plus haut). La fermeture d'un poste d'ATOS (redéploiement à la Drafin) est compensée par un départ à la retraite, celui de Mme Hiba Mokkadem, en novembre prochain : le LADL perdra là l'un de ses piliers, et le Proviseur lui adresse ses très sincères remerciements pour les 31 années qu'elle aura passées au service du LADL.

Un certain nombre d'élèves, dont les familles n'ont réglé les frais de scolarité que partiellement et n'ont pas pu ou pas souhaité s'engager sur des modalités d'échelonnement que la MLF avait consenties se trouvent aujourd'hui en liste d'attente, et un point sera fait début juillet, puis fin

août-début septembre en fonction des paiements enregistrés durant l'été : si ces paiements sont de nature à entraîner une éventuelle modification de la structure, des propositions seront faites à la MLF en ce sens. Mais en tout état de cause, c'est l'équilibre financier de l'établissement qui prévaudra à toute décision.

Le Proviseur passe la parole à Mme la DAF, qui fait le point sur les travaux prévus durant l'été :

- De menus travaux de maintenance (peinture, cloisonnement des toilettes, aménagements des cours du primaire) seront effectués par l'équipe de l'établissement
- La Section Immobilière a donné son accord pour le remplacement du groupe électrogène. Le dossier est à l'étude. Les travaux seront lancés dès approbation des plans d'étude.
- Également avec la SI, les travaux de soutènement du mur d'enceinte (côté aire sportive) sont prévus, ainsi que des travaux d'étanchéité sur le toit du lycée.

4) *Changement de périmètre du poste d'EEMCP2.*

A la demande de l'AEFE, le Proviseur informe le CE du changement de périmètre du poste d'EEMCP2 d'Histoire Géographie occupé par M. Poirout, poste n°7611. Ceci est une mesure purement technique sans aucun impact. Ce poste passe de pays à zone...mais le Liban étant une zone à lui seul, cela ne change rien, d'où la qualification de "purement technique".

Vote du CE : Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

5) *Labellisation E3D de l'établissement.*

Depuis plusieurs années, le LADL est engagé dans une politique d'éducation au développement durable. Cet objectif est poursuivi dans tous les domaines : les projets pédagogiques, bien sûr, mais également dans l'objectif "0 déchet" qui est recherché par toutes les composantes de la communauté scolaire. Ainsi, la chasse au gaspillage, la mise en avant non seulement du recyclable mais du réutilisable font partie de notre quotidien. Le Proviseur donne quelques exemples des actions et partenariats mis en œuvre.

Dans ces conditions, il est apparu pertinent de se lancer dans une démarche de labellisation. La Mlf étant partenaire avec l'académie de Dijon, c'est tout naturellement vers l'IPR en charge de la labellisation E3D dans cette académie que nous nous sommes tournés. Un pré positionnement remonté au printemps a confirmé que le degré important de mobilisation du LADL le rendait éligible, d'ores et déjà à minima au niveau 2 de la labellisation (qui en compte 3). A la demande de l'inspectrice, un dossier complet a été transmis la semaine dernière afin que le positionnement précis de l'établissement soit communiqué par Dijon : ce travail a permis de compiler un nombre impressionnant d'actions et de projets, preuve de la réalité de l'engagement du LADL en la matière.

Le Proviseur remercie vivement toutes les personnes qui contribuent à cet engagement et tiendra bien sûr le CE au courant du résultat de cette démarche. Afin d'accompagner les projets et d'entretenir la flamme, un référent E3D sera nommé.

Questions diverses :

-Parents d'élèves : néant

-Personnels : néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur remercie les membres présents et la séance est levée à 18h55.

La secrétaire de séance : Mme GHANNOUM

Le président du Conseil : M. MAIGRE